



JOURNAL FOOT

FOOT N°717 DU 15 OCTOBRE 2026

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

L'Assemblée Générale d'Hiver se déroulera le **vendredi 23 octobre** à **19h00** à Ville la Grand.

Villatorium du Collège Paul Langevin



SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P.04
REGLEMENTS P.07
ARBITRAGE P.11
COUPES P.15
FUTSAL P.16
DISCIPLINE P.19
FORMATION P.23
FEMININES P.24
TECHNIQUE P.26

**PERMANENCE
TÉLÉPHONIQUE
LE WEEK-END**

07.70.03.84.75

ORGANISATION DES TOURNOIS

Concernant les tournois, les déclarations doivent se faire via le lien suivant :

<https://forms.gle/ECpT2X4munQKQyWq6>

Déclaration 2026/2027

Conditions à respecter :

Générales :

- Clubs participants obligatoirement affiliés à une Fédération
- Se conformer aux règles fédérales liées à la pratique
- Tournois internationaux = déclaration Ligue
- Tous les participants doivent être titulaires d'une licence FFF
- Tournoi non déclaré = sanction financière

U7/U9 :

- Pas de classements
- Faire attention au temps d'attente
- Pas de matchs éliminatoires
- Toutes les équipes doivent faire le même nombre de matchs

U11/U13 :

- Faire attention au temps d'attente
- Toutes les équipes doivent faire le même nombre de matchs

U15/U17/U19/Senior/Senior féminine :

- Faire attention au temps d'attente

Tournoi Futsal :

- Faire attention au temps d'attente
- Il est déconseillé d'inviter plus de 16 équipes par terrain

En cas de non respect des conditions, le club engagera inévitablement sa responsabilité.



LES BONNES PRATIQUES

SUIVRE L'ACTUALITÉ DU DISTRICT

Toutes les informations importantes paraissent dans le Journal Foot, chaque jeudi sur le site du District, c'est aussi le jeudi que paraissent les décisions disciplinaires et administratives.

COORDONNÉES DES ARBITRES

En application des nouvelles dispositions règlementaires, l'annuaire des arbitres est consultable sur FootClubs. Organisation > Centre de gestion > District Haute Savoie – Pays de Gex (cliquer sur le petit « 1 » à droite).

FMI (FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE)

La préparation des matchs doit être faite en semaine via l'interface web donc depuis un pc et non la tablette (directives de la FFF).

Forfait, match remis ou reporté = FMI obligatoire

Il incombe au club recevant, même si c'est votre adversaire qui fait forfait, de prévenir l'arbitre et de faire la FMI.

Sauf si forfait le vendredi avant 12h = Pas besoin de faire la FMI, ni de prévenir l'arbitre

Un mail de la boîte officielle suffit.

Transmission des feuilles de matchs (si FMI NON FAITE)

- **Seniors – Seniors F – U20 – U17 – U15 – U18F – U15F – U13** : Feuille de match papier + constat d'échec FMI + Capture d'écran de l'incident à envoyer sur la boîte mail district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr pour justifier la non-utilisation.
- **Foot des enfants (U9 – U7)** : Feuilles de plateaux à envoyer sur la boîte mail dédiée > footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr (ne pas mettre en copie le District, ni Sandrine Janssoone).
- **Foot des enfants (U11)** : Uniquement via le FAL.

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE MATCHS

Toutes vos demandes doivent être faites depuis FootClubs uniquement jusqu'à J-7 avant la rencontre, le club adverse doit répondre au plus tard le week-end précédent la rencontre. La Commission homologue ensuite les demandes au plus tard les lundis précédents les rencontres.

Les levers de rideau sont gérés le lundi précédent la rencontre.

En cas de changement(s) hors délai injustifié(s), le club demandeur sera amendé par la Commission Compétitions.

DEMANDES DE DELEGUES

Merci de faire vos demandes de délégués au moins 10 jours avant la rencontre afin que nous puissions couvrir votre rencontre. Les demandes reçues la semaine précédent la rencontre ne pourront être traitées.

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 28 SEPTEMBRE 2026

Présents : L Adjiman – D Allard – B Bard – JM Baulmont – P Bernard – I Blanchet-Voyet – P Boisson – M Caruso – B Cheneval – P Chevrier – M Lesueur – L Lutz – A Marcotullio – D Marel – G Moscato – D Mouchet – M Poirrier – A Rosset – JD Roux – A Sekulich-Garcia – F Sussey

Excusés : E Dupré – P Gallay – J Gardet – Dr C Mercier-Guyon – A Parent – C Perrissin –

Invité : S Janssoone

Présentation par Sandrine Janssoone de l'évolution des pratiques du foot des enfants

> documents disponibles sur le site du District à la rubrique – DOCUMENTS

Sandrine Janssoone recherche des volontaires pour renforcer l'équipe technique dans la gestion informatique du FAL .

Présentation de Projet club par S Janssoone

- Année blanche pour les clubs devant renouveler leur label, prorogé en 2028
- Pour la première année des accompagnateurs vont être formés via des documents et sessions en e-learning, complétée par une session en présentiel avec Sandrine
- Ces accompagnateurs apporteront leur concours auprès des clubs qui en feront la demande dans leur démarche de structuration et de leur « projet club »
- Pour ce suivi des clubs, D Allard constitue un Comité technique comprenant des techniciens et élus volontaires. Une liste des élus participants est enregistrée.

Point Licences

- 27947 à ce jour pour 27730 à même date, la saison dernière
- Nouvelles licences à établir par notre service administratif :
 - § « Dirigeant » pour les membres du CD
 - § « Volontaire » pour les membres des commissions , techniciens, observateurs, délégués
 - § Honorariat par une licence « ayant droit ». la liste sera mise à jour par le secrétaire général.

Création d'un poste de Conseiller en développement associatif instauré par la FFF

- o Fiche de poste établie par la FFF présentée par D Allard –
Le président fait le point des subventions correspondantes versées par la LFA
Cette création de poste est validée à l'unanimité des membres présents du CD.

AG financière du 23/10/26 à Ville la Grand

- L'ordre du jour est fixé par le CD
- o Allocution du président
- o Présentation des comptes de résultats et bilan par le trésorier Maurice Caruso
- o Rapport du commissaire aux comptes
- o Présentation de l'évolution des pratiques du foot des enfants et Projet club par S Janssoone
- o Présentation des procédures à respecter en cas de traumatismes crâniens chez les pratiquants par Dr C Mercier-Guyon
- o Signature des conventions

Commissions

STATUT ARBITRAGE

Réunion du 17/09/26

- Les dossiers de changement de club et la liste des mutations supplémentaires définitives ont été transmises à la Ligue
- 15 clubs dans la liste préventive des infractions au statut

FORMATION DES ARBITRES BENEVOLES – session du 25/09/26 et Délégué de club

- 22 arbitres à renouveler, 1 présent
- 15 participants pour 7 clubs. Aucune session supplémentaire ne sera organisée
- 2 sessions de formation de Délégué de club vont être planifiées sur octobre

FUTSAL/ENTREPRISES

- Jeunes : difficulté pour obtenir des installations
- Séniors : championnat inter-districts géré par le district de Savoie.
- Le nouveau planning des rencontres sera au PV de cette semaine. J Gardet sera informé par P Boisson pour la désignation des arbitres
- Foot Entreprises : les clubs se sont rattachés à la FFSE – Fédération Française de Sport en Entreprise – et ne sont désormais plus rattachés à la FFF et donc au District. Les arbitres officiels du district n'interviendront plus

COUPES

- Nouvelles dates de tirage au PV de cette semaine
- Allinges et Amphion candidats pour les finales de Coupe. Ces 2 clubs vont être visités pour vérification des conditions d'accueil.

DELEGUES DE MATCH

- 5 demandes de candidature:
- 1 non retenue : personne sans licence
- Le CD valide les demandes de Mrs : NONINCKX RUDY, LIBON BRUNO, GRATTAROLY STEPHANE en qualité de stagiaires pour la première année.

Demande de délégué de dernière minute :

: Le CD valide la règle suivante : « toutes les demandes faites MOINS DE 10 JOURS AVANT LA DATE DE LA RENCONTRE NE SERONT PAS ACCEPTEES »

FAFA

Installations : 2 dossiers validés pour Allinges et Péron qui seront transmis à la Ligue prochainement. 1 dossier en attente pour Cessy
Véhicule et emploi – RAS

TERRAINS

Saint Julien FUTSAL/ rapport de visite en cours
Annemasse Romagny : dossier de classement du terrain en cours

PROPOSITION DE CONCILIATION DU CNOSF : (dossier d'un dirigeant de club)

Le CD prend connaissance et valide la décision de refus émise par le bureau avant la date limite du 19 septembre 2026

FEMININES

Séance d'entraînement par un technicien du District à Cluses mercredi, horaire à définir

ARBITRAGE

32 arbitres en rattrapage le 26/09/26

COMPETITIONS

En raison de problèmes informatiques, la commission n'a pas la possibilité d'intégrer de nouvelles équipes quand la compétition a commencé – les services de la DSI seront sollicités ;

Pour U15 et U17 possibilité d'intégration en seconde phase de championnat, mais pas de possibilités pour les seniors et U20 (en une phase)

DISCIPLINE

La FFF a publié un nouveau barème disciplinaire en augmentation les sanctions affectant les officiels, pour application immédiate

Une information sera faite à l'attention de tous les clubs.

AMICALE DES EDUCATEURS

USAV a répondu à un projet « Foot pour tous »

Des entrées sont à récupérer pour la Foire de la Roche du 29/10 au 02/11

Informations

-Le label du FC Foron est ajourné – 3 éducateurs enregistrés ne se sont pas présentés au stage de formation

-Saint Cergues : Le CD prend connaissance de la mise en inactivité malveillante de l'équipe féminine de St Cergues et de sa suppression par les services de la Ligue

La commission d'éthique du district interviendra sur ce dossier à la demande de la Ligue

-L'Odyssée – Le CD prend connaissance de la demande de suppression de l'agrément du club à la FFF par arrêté de Mr le Préfet de l'Ain.

-L'impossibilité d'obtenir une licence FFF pour les enfants de frontaliers scolarisés cette année en France, ayant pratiqué le foot dans un club suisse la saison dernière, a enfin pu être solutionnée

-La réunion du CD du 25/11 est reportée au lundi 30/11

Remerciements. du Président D ALLARD qui clôture la séance.

Le secrétaire général

Jean Denis ROUX

Président : Philippe CHEVRIER.

Secrétaire : Emmanuel DUPRE

Réunion du 05/10/2026

Publiée le 08/10/2026

DECISIONS

NOTE AUX CLUBS DE D1 -D2-D3 concernant les équipes de jeunes.

D1 : Veillez à bien respecter les dispositions de l'article 5 des RG District notamment les clubs d'ALLINGES et BALLAISON.

D2 : Veillez à bien respecter les dispositions de l'article 5 des RG District notamment les clubs de PERS JUSSY, AMPHION, CERNEX, HAUT GIFFRE et MARIN

D3 : Les clubs d'ANNECY PORTUGAIS et de FRANGY ne pourront pas accéder à la division supérieure au terme de la saison 2026/2027.

D4 : Veillez à bien respecter les dispositions de l'article 5 des RG District notamment les clubs de BALLAISON 2, DOUVAIN 2

MATCH N° : 56165217

DOSSIER N°717/017 : VIUZ EN SALLAZ AS 1 - ASPJJ 2 U15 D4 Poule H du 27/09/2026

Au fond :

Considérant que l'article 187-2 des RG FFF dispose que « l'évocation de la Commission compétente est toujours possible et prévaut avant l'homologation d'un match en cas d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements »

Considérant qu'au visa de l'article 187-2 des RG FFF, la Commission se saisit du dossier concernant la rencontre sus nommée.

Considérant que de l'étude de la FMI de la rencontre objet du litige il apparaît que les joueurs NKOUNKOU Mael, ROBERT Mael, VALLON Achille, CONCLOIS Rudy, AUGUSTO Julian, SANTI Matéo, MARCOS Maxence sont titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation »

Considérant que ces joueurs ont pris part à la rencontre objet du litige.

Considérant que l'article 160 des RG FFF dispose que « dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de

match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements. »

Considérant que l'équipe de VIUZ EN SALLAZ AS 1 n'a pas respectée les dispositions de l'article 160 des RG FFF.

Décision :

La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de VIUZ EN SALLAZ AS 1 pour en reporter le gain à l'équipe de ASPJJ 2 et transmet le dossier à la Commission compétente pour homologation.

Résultats :

VIUZ EN SALLAZ AS 1 : - 1 pt

ASPJJ 2 : 3 pts

VIUZ EN SALLAZE AS 1 : 0 but

ASPJJ 2 : 3 buts

MATCH N° : 79335652

DOSSIER N°717/018 : FORON FC 4 - AMANCY CORNIER ES 3 SENIORS D5 Poule D du 02/10/2026

En la forme :

La réclamation d'après match formulée par le club d'AMANCY CORNIER portant sur le fait que « le joueur AFATTACH Karim serait susceptible d'être en état de suspension au jour de la rencontre » est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 187-1 et 187-2 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :

Considérant que le club de FORON FC a pu faire valoir ses explications en date du 09/10/2026.

Considérant qu'au visa de l'article 226 des RG FFF « la suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement (par exemple en application de l'article 167 des présents règlements) »

Considérant que le joueur AFATTACH Karim a été sanctionné de 4 matchs de suspension ferme dont l'automatique avec une date d'effet au 27/04/2026.

Considérant que cette sanction n'a pas été utilement contestée.

Considérant que le joueur AFATTACH Karim aurait dû attendre que l'équipe de FORON FC 4, équipe avec laquelle il entend reprendre la compétition, ait fait 4 matchs sans qu'il apparaisse sur la FMI de ces rencontres.

Considérant que le joueur AFATTACH Karim n'a purgé qu'une seule rencontre avec l'équipe de FORON 4 soit la rencontre CLUSES FC - FORON 4 SENIORS D5 Poule D du 19/09/2026

Considérant que de ce fait le joueur AFATTACH Karim était bien en état de suspension au jour de la rencontre objet du litige

Décision :

La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de FORON FC 4 pour en reporter le gain à l'équipe d'AMANCY CORNIER 3 et transmet le dossier à la Commission compétente pour homologation.

Résultats :

FORON FC 4 : - 1 pt

AMANCY CORNIER ES 3 : 3 pts

FORON FC 4 : 0 but

AMANCY CORNIER ES 3 : 3 buts

MATCH N° : 56501703

DOSSIER N°717/019 : MORZINE SC 1 - LA BALME DE SILLINGY CS 1 SENIORS D1 du 03/10/2026

En la forme :

La réclamation d'après match formulée par le club de la BALME DE SILLINGY portant sur le fait que « le joueur DELERCE Clément serait susceptible d'être en état de suspension au jour de la rencontre » est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 187-1 et 187-2 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :

Considérant que le club de MORZINE a pu faire valoir ses explications en date du 09/10/2026.

Considérant après étude du dossier que le joueur DELERCE Clément a été sanctionné d'un carton jaune par la Commission Régionale de Discipline en date 26/09/2026, carton relatif à la rencontre ARGONAY / MORZINE Coupe de France LAURA du 26/09/2026.

Considérant que de ce fait le joueur DELERCE Clément n'était pas en état de suspension au jour de la rencontre objet du litige.

Considérant que de ce fait, il pouvait prendre part à la rencontre sus nommée.

Décision :

La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

MATCH N° : 79678617

DOSSIER N°717/020 : ST PIERRE CS 1 - VETRAZ MONTHOUX US 1 SENIORS F D2/D3 du 04/10/2026

En la forme :

La réserve d'avant match formulée par le club de SAINT PIERRE EN FAUCIGNY portant sur le fait que « la joueuse PALAZZONI Anaïs serait susceptible de ne pas être qualifiée au jour de la rencontre » est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :

Considérant qu'après étude du fichier des licences que la joueuse PALAZZONI Anaïs est titulaire d'une licence enregistrée à la Ligue en date du 03/10/2026 pour une date de qualification au 08/10/2026.

Considérant que la rencontre objet du litige s'est déroulée le 04/10/2026.

Considérant qu'à cette date, la joueuse PALAZZONI Anaïs n'était pas qualifiée à la date de la rencontre objet du litige.

Attendu que la joueuse PALAZONNI Anaïs a néanmoins pris part à la rencontre objet du litige.

Décision :

La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de VETRAZ MONTHOUX US 1 pour en reporter le gain à l'équipe de SAINT PIERRE CS 1 et transmet le dossier à la Commission compétente pour homologation.

Résultats :

VETRAZ MONTHOUX US 1 : - 1 pt

SAINT PIERRE CS 1 : 3 pts

VETRAZ MONTHOUX CS 1 : 0 but

SAINT PIERRE CS 1 : 3 buts

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée)

COMPTE-RENDU PLENIERE CDA - Lundi 05/10/2026 à 18h30

Président : Laurent LUTZ.

Présents : Antoine BLANCHET, Olivier BLIN, Philippe CHEVRIER, Damien FOURNIER, John GARDET, Romain GENOUD, Patrick MOREAU, Tonny PEYRAT, Frédéric PTASIK, Théo RAMEL (en visio), Tom ROMAND.

Excusés : Amandine BADIN, Jean-Paul DREVAULT, Mike MOMONT.

Assiste : Jérôme MENAND (CTDA).

Ouverture de plénière de CDA par son Président Laurent LUTZ, en remerciant les membres présents.

Le président remercie la CA pour tout le travail accompli pour l'Assemblée Générale du 5 septembre où nous avons eu des retours très positifs.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Jean Paul Devault.

1°) COURRIERS ARBITRES/OBSERVATEURS

- Romaric ZINSOU : Lu et noté.
- Vincent SUBLET : Lu et noté.
- Mustapha MABROUK : Lu et noté.
- Abdel Halim SEKKAK : Lu et noté.
- Franck MARINI : Lu et noté.
- Léa ZIDANI : Lu et noté. Démission. Merci pour service rendu.
- Romain STURA : Lu et noté. Transmis au désignateur il vous contactera.
- Sébastien SALLAZ : Lu et noté.
- Ali BOUCHARABA : Lu et noté. Démission. Merci pour service rendu.
- Benoit LOCOGE : Lu et noté.
- Elhan EKIZ : Lu et noté. Année sabbatique
- Patrick BRIANCON : Lu et noté
- Ifaliana FOCARD : Lu et noté.
- Noé CUSIN : Lu et noté. Année sabbatique.
- Badr BELARBI : Lu et noté.
- Selahattin COLAKOGLU : Lu et noté.
- Maroine IDRISSE : Lu et noté. La réponse a été donné à votre club.

2°) COURRIERS FFF/LIGUE/DIVERS

- CRA (échecs aux tests physiques) : Lu et noté.
- Stage arbitres féminines : Lu et noté.
- FC MARNAZ : Lu et noté.
- CS SAINT PIERRE : Lu et noté.
- Gilles CHERON : Lu et noté.

3°) CANDIDATURES PROMOTION ACCELEREE DES ARBITRES D3

A la suite de demandes pour la promotion accélérée D3, les noms suivants ont rempli les critères de validations. Ces arbitres seront observés (une seule fois) par Jérôme Menand et/ou Tonny Peyrat.
Steven RICHARD, Lucas MILANOLO, Jules ROUSSELET, Acharf RHAZALI.

4°) POINT CHARTES

A ce jours 18 arbitres n'ont pas remis la charte signée.
Ils sont suspendus jusqu'à réception de leurs chartes signées.

5°) ACTIONS FORMATIONS

DATE	HEURE	LIEU	INTITULE	NB
12/08/26	19h00 / 20h30	AMANCY	TEST PHYSIQUE BLANC ARBITRES LIGUE	10
25/08/26	19h00 / 20h00	CRUSEILLES	REUNION DE LANCEMENT DES CLUBS LOIS DU JEU	48
26/08/26	19h00 / 20h00	CRUSEILLES	REUNION DE LANCEMENT DES CLUBS LOIS DU JEU	67
27/08/26	19h00 / 20h00	VALLIERES	TEST PHYSIQUE ARBITRES LIGUE	20
28/08/26	9h00 / 17h00	DISTRICT	FORMATION INITIALE ARBITRE	25
29/08/26	9h00 / 17h00	DISTRICT	FORMATION INITIALE ARBITRE	25
30/08/26	9h00 / 17h00	DISTRICT	FORMATION INITIALE ARBITRE	25
05/09/26	8h00 / 16h00	VILLE LA GRAND	ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES	177
07/09/26	19h00 / 21h00	DISTRICT	FORMATION DES OBSERVATEURS	19
12/09/26	8h30 / 12h00	VETRAZ	FORMATION DES NOUVEAUX ASSISTANTS	7
18/09/26	18h00 / 20h00	LA SEMINE	INTERVENTION CLUB U17/U15	37
19/09/26	9h00 / 11h00	DISTRICT	FORMATION CONTINUE DES ARBITRES DISTRICT	22
23/09/26	19h00 / 21h00	DISTRICT	FORMATION CONTINUE DES ARBITRES DISTRICT	16
25/09/26	19h00 / 21h30	DISTRICT	FORMATION DES ARBITRES BENEVOLES	17
26/09/26	8h00 / 10h30	DISTRICT	RATTRAPAGE AG ET TEST PHYSIQUE	32

6°) DECISIONS CDA SUITE A ASSEMBLEE GENERALE ET TEST PHYSIQUE

CAT	NOM	AG	DECISIONS CDA
D2	BOULIN	ABS	PERTE BONUS AG
D5	FERCHICHI	ABS	PERTE BONUS AG
D5	ID AMMOU	ABS	PERTE BONUS AG
D5	KEOVISAY	ABS	PERTE BONUS AG
D5	ZANETTON	ABS	PERTE BONUS AG
AA	ZINSOU	ABS	PERTE BONUS AG
JAD1	HOURLIEZ	ABS	PERTE BONUS AG
JAD1	BOTTO BACHELET	ABS	PERTE BONUS AG
JAD1	CHARRASSIER	ABS	PERTE BONUS AG
JAD1	DONNARAY	ABS	PERTE BONUS AG
JAD1	SABOUA EL KADDARI	ABS	PERTE BONUS AG

CAT	NOM	TAISA	DECISIONS CDA
D4	DA SILVA FERREIRA	23 PASSAGES	DESCENTE – 1 MATCH SEMAINE – PAS OBSERVE
D4	SETTI A	16 PASSAGES	DESCENTE – 1 MATCH SEMAINE – PAS OBSERVE
D5	AUZOUX	20 PASSAGES	PAS DE MONTEE – 1 MATCH SEMAINE – PAS OBSERVE
D5	BRIANCON	12 PASSAGES	PAS DE MONTEE – 1 MATCH SEMAINE – PAS OBSERVE
D5	HOUATMIA	12 PASSAGES	PAS DE MONTEE – 1 MATCH SEMAINE – PAS OBSERVE
D5	MABROUK Mo	20 PASSAGES	PAS DE MONTEE – 1 MATCH SEMAINE – PAS OBSERVE
D5	MARINI	12 PASSAGES	PAS DE MONTEE – 1 MATCH SEMAINE – PAS OBSERVE
D5	MULLIER	12 PASSAGES	PAS DE MONTEE – 1 MATCH SEMAINE – PAS OBSERVE
D5	SALLAZ	14 PASSAGES	PAS DE MONTEE – 1 MATCH SEMAINE – PAS OBSERVE
D5	SUBLET	14 PASSAGES	PAS DE MONTEE – 1 MATCH SEMAINE – PAS OBSERVE
AA	CHIRAQUIAN	12 PASSAGES	PAS DE MONTEE – 1 MATCH SEMAINE – PAS OBSERVE
JAD1	BELLOTTO	19 PASSAGES	PAS DE MONTEE – 1 MATCH SEMAINE – PAS OBSERVE
JAD1	AVSAR	20 PASSAGES	PAS DE MONTEE – 1 MATCH SEMAINE – PAS OBSERVE
JAD1	DETRAIN LEDOUX	20 PASSAGES	PAS DE MONTEE – 1 MATCH SEMAINE – PAS OBSERVE
JAD1	SCHULLER AUCLAIRE	15 PASSAGES	PAS DE MONTEE – 1 MATCH SEMAINE – PAS OBSERVE
JAD3	TELITEL	16 PASSAGES	PAS DE MONTEE – 1 MATCH SEMAINE – PAS OBSERVE

CAT	NOM Prénom	TAISA	DECISIONS CDA
AA	BADIN	BLESSE	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
AA	BRONSART	BLESSE	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
D3	LESCIEUX	DMA	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
D4	RICHARD	BLESSE	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
D5	AFILAL	BLESSE	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
D5	AMRANI	DMA	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
D5	DINAMIT	DMA	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
D5	METIER	DMA	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
D5	UCAN	DMA	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
D4	BENI SAHNOUN	9 PASSAGES	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
D5	FERCHICHI	DMA	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
D5	ID AMMOU	DMA	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
D5	KEOVISAY	DMA	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
D5	LOCOGE	DMA	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
D5	PIQUEREZ	DMA	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
D5	ZANETTON	ABS	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
AA	ZINSOU	ABS	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
JAD 3	CARRAZ	10 PASSAGES	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
JAD 3	BALLIN	BLESSE	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
JAD 1	CARPENTIER	DMA	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
JAD 1	GONET	BLESSE	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
JAD 1	BELKADI	DMA	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
JAD 1	BOTTO BACHELET	ABS	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
JAD 1	CHARRASSIER	ABS	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
JAD 1	DONNARAY	DMA	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE
JAD 1	SABOUA EL KADDARI	ABS	INDESIGNABLE - RATRAPAGE A FAIRE

Les prochains RDV de la CDA :

Plénière 16/11/2026

L'ordre du jour est épuisé à 21h00.

La Commission adresse ses plus sincères félicitations aux deux formations Seniors I de notre championnat district, l'US Argonay et l'ES Cernex, pour leur brillante qualification au 6ème tour de la Coupe de France. Encouragements pour un nouveau tour, pourquoi pas ...

Les membres de la Commission des coupes ont procédé ce dernier lundi au tirage au sort du 1er tour des catégories Vétérans , U17 , U15 et un tour de cadrage pour la catégorie U20.

Les rencontres ont été programmées soit le vendredi 30 octobre, soit le samedi 31 octobre ou le dimanche 1er novembre suivant les catégories.

Nota Bene : l'équipe U15 du FC Evian sera exempte ainsi que les Vétérans du FC Semine.



COUPES CRÉDIT MUTUEL
HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX



ATTENTION IMPORTANTE MODIFICATIONS DU CHAMPIONNAT FUTSAL

En accord avec le District de l'Isère et de la Haute Savoie -Pays de Gex, le nombre d'équipes inscrites dans le 38 étant largement suffisant (11 ou 12) pour obtenir une montée en R2, les districts 74 et 73 créent un championnat avec les 9 équipes inscrites avec une montée en R2.

CHAMPIONNAT

Poule A

FUTSAL BOURGET UNITED

A FUTSAL ROCHETTE O

AFK MONTMELIAN 2

US CHARTREUSE GUIERS

U O ALBERTVILLE

US LA MOTTE SERVOLEX

FUTSAL LAC ANNECY 2

CLUSES BONNEVILLE FORON 2

A S THONON

Poule A, rencontres aller-retour

Toujours 2 arbitres avec 50% de la somme totale remboursée.

Le championnat Futsal pour les Districts 73 et 74 est au niveau B donc pas de contrainte de double licence. Rappel, un joueur peut jouer un match futsal le jour J et un match foot traditionnel les jours J-1 ou J+1.

AS THONON et FBU (en attente de confirmation) joueront cette saison 2 * 20 en temps décompté. Les autres 2 * 25 sans arrêt du temps.

AS THONON souhaite le plus souvent possible jouer le week-end, dans l'attente de connaître leurs adversaires.

Le début du championnat est décalé d'une semaine.

Merci de répondre très rapidement au questionnaire envoyé conjointement par mail.

Réponses au questionnaire reçues :

·-A S THONON

-U O ALBERTVILLE

-US LA MOTTE SERVOLEX

-US CHARTREUSE GUIERS

-A FUTSAL K-PUC 1 MONTMÉLIAN

Le calendrier est en ligne avec les réponses que nous avons reçues.

17 AU 18 OCTOBRE 26	1er TOUR COUPE DE FRANCE
07 AU 08 NOVEMBRE 26	2e TOUR COUPE DE FRANCE

COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2027**EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL****1- Dates retenues pour chaque catégorie :**

Seniors M : 1er tour entre le 4 et le 10 janvier 27

2ème tour entre le 18 et le 24 janvier 27

3ème tour entre le 1er et le 7 février 27

Les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

Finale le 28 février 2027

2- Catégories et nombre de joueurs

Seniors : 12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI.

Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 x 25 + Prolongations 2 x 5 + 3 tirs aux buts*

* Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en séniors masculin, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition

5-Équipement obligatoire :

Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).

Protège- tibias.

Shorts/chaussettes identiques.

Chaussures adaptées au futsal.

Chasubles pour les remplaçants.

Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.

Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.

Trousse pharmacie.

Ballon spécifique futsal (au moins 1)

Inscriptions à ce jour :

SENIORS M

Equipes du championnat inscrivent d'office :

- FUTSAL BOURGET UNITED
- U S CHARTREUSE GUIERS
- A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE
- AFK MONTMELIAN 2
- U O ALBERTVILLE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- CBF 2
- THONON
- FLAC 2

Inscriptions par mail :

ALBERTVILLE FOOT 73

Foot 716

Président de séance : Bernard CHENEVAL

Secrétaire de séance : Grégoire MOSCATO.

Membres présents : Pierre BERNARD, Denis MOUCHET, Isabelle BLANCHET-VOYET, Corinne ROSSET.

Réunion du lundi 05 octobre 2026.

Publié le jeudi 08 octobre 2026.

IMPORTANT

Toute personne sanctionnée (joueur, éducateur ou dirigeant) est tenue de nous faire parvenir un rapport détaillé dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€. Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :

- Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.
- Si l'infraction revêt un caractère public, lequel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

Vous avez la possibilité de consulter l'intégralité du dossier disciplinaire au siège du District à Ville La Grand selon nos horaires d'ouverture.

Tout élément (vidéo, rapport, audio etc.) doit être transmis 72h avant l'audition, passé ce délai aucun nouvel élément n'est pris en compte.

Dossier N°02-714/76653-1**Match n° 78854524 – U13 D3 Poule A du 12/09/2026****US ARGONAY – US PRINGY IV****Dossier N°04-715/64970-1****Match n° 56273853 – Seniors D4 – Poule D du 19/09/2026****FC MARNAZ- FC CARROZ ARACHES****Dossier N°05-716/81222-1****Match n° 79621128 – Coupe seniors 2^{ème} niveau du 26/09/2026****FC LEMAN PRESQU'ILE II – CS CHAMONIX****Dossier N°07-716/79425-1****Match n° 79033270 – U20 D2 du 26/09/2026****FC CHERAN – ASC SALLANCHES**

DEMANDES DE RAPPORTS

Dossier N°717/66877-1**Match n° 56559781 – Seniors D5 Poule B du 03/10/2026****FC CRUSEILLES III – AS SAUVERNY II**

Demande de rapport à l'éducateur CHAPPELUZ Emeric (FC CRUSEILLES) concernant les propos tenus à son encontre par le joueur n° 6 de l'AS SAUVERNY, et ce, pour le samedi 17 octobre 2026.

Demande de rapport au joueur EL ATTAR Jaffard (AS SAUVERNY) concernant les propos tenus à l'encontre de l'éducateur CHAPPELUZ Emeric du FC CRUSEILLES, et ce, pour le samedi 17 octobre 2026.

Dossier N°717/76234-1**Match n° 78854180 – U20 D1 du 03/10/2026****FC EPAGNY – US PRNGY**

Demande de rapport à l'arbitre de la rencontre HANITRINIAINA TIANDR Jules sur le comportement de l'éducateur de (l'US PRINGY) SIMONIANI Rezgani lors de la rencontre, et ce, pour le samedi 17 octobre 2026.

Demande de rapport à l'US PRINGY sur le comportement de leur éducateur, SIMONIANI Rezgani, lors de la rencontre, et ce, pour le samedi 17 octobre 2026.

Dossier N°717/56164097

Match n° 56164097 - U15 D1 du 04/10/2026

FOOT SUD 74 - CO CHAVANOD

Demande de rapport au joueur RABOSHTA Clément (FOOT SUD 74) concernant son geste à l'encontre d'un joueur adverse, et ce, pour le samedi 17 octobre 2026.

Dossier N°717/79965-1

Match n° 79133341 - Seniors D4 poule E du 03/10/2026

AJ ANTHY/MARGENCEL - CSP AMPHION

Au joueur M'BAREK Yanis (CS AMPHION PUBLIER), suite à votre carton rouge de la rencontre citée en référence, vous avez la possibilité de nous adresser votre rapport sur le(s) fait(s) avant le samedi 17 octobre 2026.

Dossier N°717/66824.1

Match n° 56559647 - Seniors D5 poule B du 04/10/2026

ESCO 2 - EVIRES 2

Au joueur CHABANE Bilel (ESCO), suite à votre carton rouge de la rencontre citée en référence, vous avez la possibilité de nous adresser votre rapport sur le(s) fait(s) avant le samedi 17 octobre 2026.

CONVOCATIONS AUDITIONS

Dossier N°03-715/64972-1

Match n° 56273855 - Seniors D4 - Poule D du 19/09/2026

FC HAUT-GIFFRE II - US MAGLAND

Sont convoqués le lundi 2 novembre 2026 à 18h30

L'arbitre

CACHIA Julien

FC HAUT-GIFFRE

Le Président ou son représentant

RITZ Thomas, arbitre assistant

CHIROIS Anthony, délégué

BEERENS Pierre, capitaine

VEIST Gwenaël, éducateur

US MAGLAND

Le Président ou son représentant

BENSAIM Mohamed, arbitre assistant

MEMBRE Clément, capitaine

KHADRI Mehdi, éducateur

Dossier N°01-714/80268-1

Match n° 75299690 – Coupe seniors 1er niveau du 13/09/2026

AS VIUZ EN SALLAZ – FC EVIAN

Sont convoqués le lundi 26 octobre 2026 à 18h30

L'arbitre

ASKRI Saber

AS VIUZ EN SALLAZ

Le Président ou son représentant

FRAZAO GONCALVES Domingos, arbitre assistant

DRIOUACH Aahdi, délégué

KOECHLER Sofiane, capitaine

MAOUCHE Abdarhim, joueur n°6

DRIOUACHE Mohamed, joueur n°14

RIBEIRO Fabio, éducateur

FC EVIAN

Le Président ou son représentant

HAFID Kamel, arbitre assistant

LIEVRE Lucas, capitaine

SIDIBE Morodjan, éducateur

Dossier N°06-716/79423-1

Match n° 79033268 – U20 D2 du 26/09/2026

FC FORON – FC VUACHE

Sont convoqués le lundi 2 novembre 2026 à 19h30

L'arbitre

ROUSSEAU Ludovic

FC FORON

Le Président ou son représentant

AIT BELKACEM M'Hamed, arbitre assistant

CHENTOUFI Rachid, délégué

FIRKI ARROUJI Ayoub, capitaine

RAFIE Adam, joueur n°4

BOUTGHATINE Mohamed, éducateur

VIAUD Timéo, joueur n°3

DJERBI Zaki, joueur n° 2

FC VUACHE

Le Président ou son représentant

SCOLA Clément, arbitre assistant

FRANCHI Gianni, capitaine et joueur n° 10

PLACE Noe, joueur n°5

LAMAT Corentin, joueur n°6

CHIENCHIEU TAMNOU Luca, joueur n°9

MONTAQUILIA Lucio, éducateur



FOOT N°717 DU 15 OCTOBRE 2026

Conformément aux règlements sportifs du District, ces licenciés sont prioritaires pour arbitrer, en cas d'absence ou de non désignation d'un arbitre officiel, sous réserve que la demande de licence ait été faite et validée.

La date limite de validation des licences est fixée au lundi 26 Octobre 2026.

ARBITRES BENEVOLES 2026/2027

CLUBS	N° club	NOM Prénom	Né le	N° licence	Formation à faire en	Licence
ES AMANCY CORNIER	531796	DELVOYE Philippe	13/02/1972	2543929035	2027/2028	OK
ANTHY MARGENCEL	564928	BLANC Regis	18/09/1976	2544303644	2029/2030	OK
ANTHY MARGENCEL	564928	HERRERO Jean-Baptiste	26/08/1977	2538645127	2029/2030	OK
ANTHY MARGENCEL	564928	HERRERO Joseph	22/11/2013	9602729989	2029/2030	OK
ANTHY MARGENCEL	564928	HIRSCHMULLER Guillaume	02/05/1986	2578624583	2029/2030	OK
ANTHY MARGENCEL	564928	VANCEUNEBROCK Jérôme	14/02/1983	1911218889	2029/2030	OK
US ANNEM/AMBI/GAILL	500324	EL QAMCH Adam	24/02/2011	9605279873	2029/2030	OK
US ANNEM/AMBI/GAILL	500324	MIKIDADI Adam	31/07/2010	2547626691	2029/2030	OK
CA BONNEVILLE	504298	JOLY Mickael	14/02/1980	2588624573	2027/2028	OK
BONS EN CHABLAIS	504539	LABRET Cedric	05/02/1980	2520521379	2028/2029	EN ATTENTE
US CHALLEX	504265	DUARTE Hugo	22/11/1983	2568643184	2028/2029	OK
US CHALLEX	504265	PARREIRA Anthony	30/11/1995	2548125501	2028/2029	OK
ESCO	529714	CAPELLI Romain	25/01/1994	2508680711	2029/2030	OK
ESCO	529714	GOSSET Guylain	25/01/1978	2520433409	2029/2030	OK
ESCO	529714	MEUNIER Yann	10/04/1976	9602716525	2028/2029	EN ATTENTE
ET.S. FILLINGES	517777	VIEZ Franck	06/03/1975	2558626069	2028/2029	OK
FOOT SUD 74	552156	CALVI Frédéric	06/05/1973	2598611186	2027/2028	OK
FOOT SUD 74	552156	MIQUET Nicolas	01/03/1982	2543665873	2027/2028	OK
FOOT SUD 74	552156	MURAZ Christophe	28/01/1978	2520429913	2027/2028	EN ATTENTE
FOOT SUD 74	552156	RUCCHIONE Yannick	10/10/1972	2520000004	2027/2028	OK
FRANGY	504397	BEORCHIA Jonathan	18/06/1986	2538653216	2027/2028	OK
FRANGY	504397	BOUILLE Vincent	01/01/1995	2518695836	2027/2028	OK
FRANGY	504397	GARAND Maxence	21/04/2003	2545511313	2027/2028	OK
LAC BLEU	541509	FAVEYROLLES David	31/01/1969	2544108741	2028/2029	OK
LAC BLEU	541509	VEYRAT DE LACHENAL Laurent	28/01/1980	9604956798	2028/2029	OK
MARIGNIER SP	515966	HUMEAU Nicolas	29/01/1987	430669240	2027/2028	OK
MARIGNIER SP	515966	YAHYAOUI Ishak	12/12/1983	2529420906	2027/2028	OK
MONT SAXONNEX	564881	CAULFUTY Lucas	01/09/2004	9604860154	2027/2028	OK
MONT SAXONNEX	564881	DONAT FILLIOD Théo	03/09/2006	2548310397	2027/2028	OK
MONT SAXONNEX	564881	LECHEVALLIER Paul	14/05/1993	2598624410	2027/2028	OK
MONT SAXONNEX	564881	PIZZAGALI Celestin	31/05/2006	2547926423	2027/2028	OK
C.S.L. PERRIGNIER	523487	DUTRUEL Matteo	24/10/2011	2548286477	2028/2029	OK
PRINGY	521000	CHARLET Patrice	14/10/1968	1920854625	2029/2030	OK
REIGNIER JS	518270	GUIDI Mickael	21/04/1987	2545647911	2027/2028	OK
REIGNIER JS	518270	GUIMET Stéphane	03/04/1970	2590062040	2027/2028	OK
REIGNIER JS	518270	PISSOT Christian	05/09/1966	2010354482	2027/2028	OK
UNION SALEVE FOOT	547281	LAVERRIERE Mathieu	03/10/1981	2519413483	2027/2028	OK
UNION SALEVE FOOT	547281	NAULIN Pascal	20/06/1965	2547701953	2029/2030	OK
AS SILLINGY	513412	BRUNOT Xavier	20/06/1982	2519407900	2029/2030	OK
AS SILLINGY	513412	POMART Jérôme	02/05/1986	2544632337	2028/2029	OK
TEGG FC	582664	HUREAU Lison	06/06/2011	9602724732	2028/2029	OK
TEGG FC	582664	NID BOUKDIR Tasnime	08/06/2011	2548433156	2028/2029	OK
FC VALLEE VERTE	553826	BERGERAT Patrick	22/04/1970	2546384205	2028/2029	OK
VEIGY	504516	HERAUD Stéphane	28/01/1973	2547287653	2029/2030	OK
VEIGY	504516	RUCHE Gilles	27/11/1968	2510467026	2029/2030	OK
VEIGY	504516	SCIARRINO Sébastien	10/09/1973	2558614107	2029/2030	OK
VETRAZ MONTHOUX	519731	BARTOLOMEU ROXOS Quentin	15/07/2008	2548303763	2028/2029	OK
VETRAZ MONTHOUX	519731	KUNUSHEFCI Arlind	06/08/2004	9605493370	2028/2029	EN ATTENTE
VETRAZ MONTHOUX	519731	ROUX NADER Alexis	18/09/1984	2538661238	2027/2028	OK
AS VERSO/GRILL/SAUV	532829	MARGAINE Fabrice	02/12/1981	2529412588	2027/2028	OK
AS VERSO/GRILL/SAUV	532829	TARDY Pascal	05/12/1979	2520519769	2027/2028	OK

Présidente : Alexandra GARCIA

PRATIQUE

PLATEAU FEMININ

SAMEDI 7 NOVEMBRE 2026

Des plateaux féminins sont proposés

Notre objectif : Permettre à un maximum de clubs et de joueuses de participer.... ⚽👤

À **CHAVANOD** de 10h00 (début de pratique) à 11h30,
Foot à 4 (sous-catégorie U7-U8-U9) pratique 4 contre 4
Foot à 5 (sous-catégorie U9-U10-U11) pratique 5 contre 5

À **CLUSES** de 10h00 (début de pratique) à 11h30,
Foot à 4 (sous-catégorie U7-U8-U9) pratique 4 contre 4
Foot à 5 (sous-catégorie U9-U10-U11) pratique 5 contre 5

Pour vous inscrire, cliquez et renseignez le formulaire ci-contre :

👉 <https://forms.cloud.microsoft/e/2zwwNpegk8>

Prochain plateau, samedi 21 novembre 2026 !

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous avez besoin de plus d'informations au 06 68 92 03 99.

FESTIVAL U13F

Pour cette première phase, 18 équipes se sont inscrites et prendront part au 1er tour, organisé le samedi 31 octobre 2026.

Informations principales

Horaire de pratique : 13h00 En raison des rencontres U17 programmées à 15h30 sur les installations concernées, nous sommes contraints d'avancer le début du Festival U13F à 13h00 au lieu de 13h30.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte ce nouvel horaire et de vous organiser en conséquence.

·Sites d'accueil :

- Sillingy
- Saint-Cergues
- Annecy-le-Vieux
- Semnoz-Vieugy
- Vétraz-Monthoux

Format de la compétition

Les équipes seront réparties dans des **poules de 3 ou 4 équipes** selon les sites.

À l'issue de cette première phase, **les deux premières équipes de chaque poule seront qualifiées pour le Tour 2 (Samedi 5 décembre).**

Composition des poules et Règlement sportif

Les répartitions par site ainsi que la composition des poules et Le règlement sportif de l'épreuve sera disponible sur le FAL à compter du jeudi 15 octobre 2026.

CHALLENGE SENIORS FEMININE à 8

Dimanche 17 octobre (2^{ème} journée)

Cette pratique, pensée dans un esprit de convivialité et de développement du football féminin, réunira 9 équipes autour de 8 journées de rencontres, avec des plateaux favorisant le temps de jeu, les échanges entre clubs et la limitation des déplacements.

Les calendriers détaillés ainsi que les rencontres de chaque journée sont disponibles sur le site du District dans la rubrique **Épreuves > Football Animation et Loisirs > Loisirs.**

TECHNIQUE

Dans le cadre du **Projet de Performance Fédéral Féminin (PPF)**, le District Haute-Savoie Pays de Gex met en place, comme chaque saison, les différentes actions de détection et d'accompagnement destinées aux jeunes joueuses de notre territoire. Le PPF a notamment pour objectif d'identifier, d'accompagner et de favoriser la progression des joueuses à potentiel tout au long de leur parcours sportif.

Nous vous remercions de bien vouloir relayer cette information auprès de vos **éducateurs, joueuses et familles.**

Au cours des prochaines semaines, **l'ensemble des familles des joueuses concernées recevra directement un mail d'invitation** pour participer au premier tour de détection correspondant à leur catégorie d'âge.

Nous souhaitons rappeler que ces rassemblements sont ouverts aux joueuses souhaitant s'inscrire dans une démarche de progression et découvrir le parcours fédéral. Ils constituent une première étape permettant d'observer les joueuses dans un cadre départemental avant les éventuelles phases suivantes de détection.

À l'issue de ces premiers rassemblements, un **suivi individualisé sera mis en place pour les joueuses identifiées.** Ce suivi pourra prendre différentes formes : convocations sur des rassemblements complémentaires, observations en club, actions spécifiques ou intégration dans les sélections départementales selon les catégories concernées.

Nous comptons sur votre collaboration pour encourager les joueuses à participer à cette opération qui contribue pleinement au développement du football féminin et à l'accompagnement des talents de notre territoire.

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « **Documents** » rubrique « **Documents utiles** » sous rubrique « **Docs Féminine** ».

COMMISSION TECHNIQUE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

FOOT DES ENFANTS

Contact : footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr uniquement **U7, u9, u11 et Festival u13**)

FESTIVAL U13 et U13F

1^{er} tour : **samedi 31 octobre**

Les poules et tous les documents annexes seront disponibles sur le **FAL mardi 20 octobre** pour le tournoi masculin. Le 1^{er} tour féminin est déjà en ligne.

Début des rencontres à **13h ou 13h30** (selon occupation des terrains)

Format « jour de coupe » : Tirs au but avant chaque rencontre

Cf règlement dans son intégralité sur le FAL ou sur le site du District.

2^e tour : samedi 5 décembre (entrée en lice des équipes D1 et D2)

3^e tour : samedi 13 février

Finale : samedi 20 mars à Evian

FUTSAL

Noël du Futsal 2026 U7 et U9

Samedi 12 décembre 2026

Annecy

(Gymnase des sœurs Blanches)

• 6 places par catégorie (par ordre d'inscription)

• 1 équipe par club et par catégorie

• 6 enfants maximum > 4c4 + 2 remplaçant(e)s

• Rencontres de **9h30 à 12h30**

• Accueil à **8h45** pour les premiers matchs puis dans l'ordre de la 1^{ère} rencontre (arriver au moins 30' avant)

Matchs et ateliers éducatifs

Contact : Sandrine Janssoone – sjanssoone@hautesavoie-paysdegex.fff.fr – 06.67.15.77.15

Découvrez l'outil **Projet Club** : <https://www.youtube.com/watch?v=p6rLB6CK7wE>

Comment se connecter au Projet Club ?

- 1.- **Donner les accès** sur Footclub au Projet Club à la personne référente du projet
- 2.- Ouvrir dans le menu sur Fooclubs le « Projet Club »
- 3.- Cliquer sur « Développer son club »

Nous invitons tous les clubs à faire le diagnostic de leur association afin d'avoir un état des lieux de leur structuration.